

PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE

Durée	1 heure.
Objectifs	<p>Expliquer les droits, les obligations et les limites de la participation à la vie politique et initier une réflexion citoyenne sur l'engagement dans une action politique.</p> <p>Remarque</p> <p>Dans le cadre de cette séquence, nous concevons la participation à la vie politique dans un sens large. Elle recouvre tous les agissements visant à influencer les décisions des différentes entités de l'État fédéral. En font partie : exprimer ses opinions, participer à des associations de citoyens (par exemple, comité de quartier ou de village, etc.), manifester, voter, militer au sein d'un parti, se présenter sur des listes électorales, occuper une fonction de mandataire (conseiller communal, parlementaire, etc.), exercer une charge au sein du pouvoir exécutif (échevins, bourgmestre, ministre, etc.), etc.</p>
Supports et matériel nécessaires	<p>Supports informatifs et explicatifs</p> <p><i>Élément théorique : Réflexions sur la citoyenneté.</i></p> <p><i>Participer à la vie politique en tant que primo-arrivants.</i></p> <p> Pour consulter et télécharger les supports, voir la thématique « Participer à la vie politique » dans la Bibliothèque WEB du DISCRI.</p>
Déroulement général	<p>La séquence se déploie en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étape 1 : Présenter et réfléchir les possibilités offertes aux personnes étrangères de participer à la vie politique dans notre société. ▪ Étape 2 : Sur le chemin de l'intégration citoyenne.
Déroulement <i>Étape 1</i>	<p>Présenter et réfléchir les possibilités offertes aux personnes étrangères de participer à la vie politique dans notre société</p> <p>Le formateur ou la formatrice fait un exposé très concis sur les droits, obligations et limites de la participation à la vie politique des personnes migrantes. Ensuite, il-elle propose un échange de vues sur l'action politique que chacun peut mener et l'intérêt que chacun y voit.</p> <p>Supports informatifs et explicatifs</p> <p><i>Élément théorique : Réflexions sur la citoyenneté.</i></p> <p><i>Participer à la vie politique en tant que primo-arrivants.</i></p>

Déroulement

Étape 2

Sur le chemin de l'intégration citoyenne

Les participant-e-s sont invité-e-s à communiquer ce qui a retenu leur attention dans cette séquence ; partager les éléments de l' « Espace culturel convergent » mis en lumière ; compléter leurs Fiches « L'Espace culturel convergent », « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration » et échanger sur celles-ci.

Le formateur ou la formatrice complète le schéma « Espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » apposé sur un mur.

EN GUISE DE CONCLUSION DU MODULE 2.

Le formateur ou la formatrice synthétise les apports du module en s'appuyant sur les observations que les membres du groupe ont annotées dans leurs fiches : « L'Espace culturel convergent », « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration ».

Le schéma affiché de façon permanente dans la salle, « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique », est relu et commenté collectivement.



Nous invitons La formateur ou la formatrice à distribuer aux participant-e-s une copie du chapitre « Droits fondamentaux » dans *Vivre en Belgique : Guide des nouveaux arrivants* dans la langue de leur choix. La brochure se trouve à « Brochures généralistes » dans la Bibliothèque WEB du DISCRI dans la section « Formation à l'intégration citoyenne ».